

La science n'est pas interdite de télévision. Il lui arrive même d'apparaître à une heure de grande écoute lors qu'un événement fournit l'occasion : découverte, accident, prix Nobel, premier homme sur la Lune...

Mais la science ne se réduit pas à des événements médiatisables. Elle est intuition, analyse, étude, réflexion, mise au point, essais, échecs. Elle est pleine de nuances, de probabilités, d'outils abstraits, de vocabulaires ésotériques. Rien de tout cela ne peut « passer » à l'écran. Ce ne sont que des *non-événements*.

Les rares émissions scientifiques ont des horaires peu accessibles. Grâce au talent des réalisateurs, très souvent remarquables, elles s'efforcent de contourner ces nombreux obstacles, n'y parviennent pas toujours, et n'obtiennent que des taux d'écoute réduits. Ces remarques sont provoquées par l'émotion ressentie dans les milieux scientifiques et techniques à la suite d'une émission de télévision de grande audience* partiellement consacrée à l'emploi des polychlorodiphényles (PCB) dans les appareils électriques et aux risques encourus en présence de traces de dioxines.

L'accident de Seveso (10 juillet 1976) fut, somme toute, assez banal : heureusement aucun décès ne lui a été attribué. Ce fut un « événement » dont l'importance a été gonflée par les médias au rang des grandes catastrophes. Depuis lors, PCB et dioxines ont été l'objet de

nombreux rapports, recherches de laboratoire, enquêtes épidémiologiques et, plus encore, de tracts, pamphlets et discours s'autoqualifiant écologiques.

Abordant ces deux problèmes, d'ailleurs fallacieusement confondus lors de l'émission, à partir de l'explosion d'un transformateur EDF à Reims en 1985, la réalisatrice a privilégié le point de vue très partial de l'association des « victimes » de cet accident. Pas un mot ne fut dit sur les réponses apportées aux erreurs et excès de cette association, pas même une allusion aux conclusions des rapports des experts du Cadas et de l'Académie des

sciences**. Pourtant, nous dit-on, ces rapports étaient bien connus de la réalisatrice. Les PCB et dioxines accusés n'eurent pas le droit de se défendre.

Précisons bien : ne sont mis en cause ni la qualité technique (remarquable) de l'émission, ni la légitimité de l'association des « victimes » désireuses de défendre leurs intérêts, même au prix d'exagérations.

Alors qu'on aurait pu espérer, 10 ans après l'accident, un essai d'objectivité, nous n'avons vu qu'une suite de témoignages fondés sur l'émotion, comme celle d'une mère craignant que ses enfants soient victimes d'un cancer dans quelques années, émotion naturelle et sympathique qui contribuait à convaincre le téléspectateur que les dioxines induisent des cancers chez l'Homme, ce qu'aucune étude scientifique n'a prouvé à ce jour.

L'inquiétude d'une mère est un « événement » télégénique, les rapports documentés nuancés, prudents mais rassurants des experts ne sont que des « non-événements ». L'émotion se vend beaucoup mieux que l'analyse scientifique.

Comment peut-on définir l'objectivité d'une information destinée au grand public lorsqu'elle relève d'un domaine technique complexe ? Qu'en disent les journalistes soucieux de l'éthique de leur profession ?

Raymond Hamelin

Rédacteur en chef

* *Envoyé spécial*, chaîne A2, 19 janvier 1995.

** Sur les PCB, voir le rapport de l'Académie des sciences publié dans les *Comptes Rendus de l'Académie des sciences, série générale*, 1988, tome 5, 1, p. 31-38.

Sur les dioxines et ses analogues, voir le rapport commun n° 4 du Cadas et de l'Académie des sciences (sept. 1994) dont les conclusions et recommandations ont été reproduites dans *L'Actualité Chimique*, 1994, 6, p. 81-83.